

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL DU 8 DECEMBRE 2017

Date de la convocation : 1^{er} Décembre 2017

L'ordre du jour est le suivant :

- Suivi des travaux et projets en cours
- Indemnité de conseil au trésorier
- Rythmes scolaires pour la rentrée 2018/2019
- Tarifs communaux – année 2018
- Délibérations et questions diverses

Présents : BOBINEAU Joël, TOUTAIN Evelyne, SABOURAUD Damien, ALLETRU Sonia, AUGUIN Denise, BONNEAU Stéphane, COLAS René-Louis, LARDY Jackie, PICARD Claude, SPENNATO Fabienne.

Absent(e)s excusé(e)s : GORALCZYK Henri (pouvoir donné à TOUTAIN Evelyne)

BELOUIN Jacky (pouvoir donné à COLAS René-Louis)

ROYER Stéphanie, BOBINEAU Marinette

Secrétaire de séance : BONNEAU Stéphane

1 – SUIVI DES TRAVAUX ET PROJETS EN COURS

Le retard de livraison des logements seniors est dû aux travaux supplémentaires pour la récupération d'eaux pluviales. Il est proposé une pompe de relevage ce qui demande l'installation d'un compteur d'électricité entraînant un coût supplémentaire. Monsieur le Maire regrette ce coût engendré et d'autres solutions doivent être trouvées.

Monsieur le Maire précise que l'assainissement des 3 logements situés les plus en bas, passera sous les terrasses pour aller dans le puisard de la commune.

Monsieur le Maire présente le devis de la Société EVP (Equipe Vendée Paysagiste) pour l'enrobé. Le montant s'élève à 9 311,20€ HT (soit 11 173,44€ TTC) comprenant l'arrachage et le décroustage (pour un montant de 1 786,70€), l'enrobé (pour un montant de 5 698,50€), la maîtrise d'eau sur le chemin avec une bordure CC1 (pour un montant de 1 379,70€) et la création d'un puits perdu (pour un montant de 446,60€).

Monsieur le Maire a rencontré un technicien du Sydev pour l'éclairage supplémentaire dans l'impasse de la Pissotterie. La position la plus judicieuse du candelabre serait au niveau des boîtiers électriques existants, à mi-chemin. (Monsieur le Maire précise que le préau ne

sera pas équipé en lumière). Le montant du devis s'élève à 2 497€ HT (soit 2 996 € TTC) avec un taux de participation de la commune à 70%, ce qui revient à 1 748€ pour la commune. Monsieur le Maire précise que la décision doit être prise rapidement (soit 2 mois) avant que la route ne soit refaite.

Le conseil municipal accepte cette convention.

Madame Toutain fait le point sur l'attribution des logements : un désistement a eu lieu donc le logement sera proposé à un autre ménage.

Monsieur le Maire annonce qu'il a signé un devis de la Saur pour le changement de la buse : le regard est plus haut que la route de 45 cm (montant : 442,96€)

Monsieur le Maire évoque les travaux de mises en norme de mise en accessibilité de l'église, des sanitaires publics, de l'école et de la salle Jean-Louis Ripaud. Le dossier de consultation devra être mis en ligne et dans la presse afin que les entreprises se fassent connaître dans les 2 semaines suivant la publication.

Monsieur le Maire présente le devis du géomètre – expert Damien Veronneau (successeur de Christian Millet) pour la réalisation au 7 Place du Héraut, de relevés topographiques. Le coût sera de 540€ HT (soit 648€ TTC).

Le conseil municipal est d'accord pour lancer les relevés topographiques.

Monsieur le Maire précise qu'il est toujours dans l'attente du devis de l'entreprise Charrier pour la démolition.

Monsieur le Maire évoque le projet de transformation de l'office de tourisme. La Société Vérifica aimerait avoir la présence des futurs occupants pour connaître leur avis. Monsieur le Maire aimerait que les deux espaces soit communicants avec un système de coupe-feu.

Monsieur le Maire termine par le projet de réfection de la salle des fêtes de la mairie : en l'absence de nouvelles du peintre, les élus proposent de reprendre contact avec lui.

2 – INDEMNITE DE CONSEIL AU TRESORIER

Monsieur le Maire présente la demande de Mme LE DIAURE Sandrine. Elle souhaiterait percevoir une indemnité de conseil allouée à tous les responsables du Trésor Public. Somme qui n'est plus versée depuis 2014. Le montant de cette indemnité varie en fonction des dépenses de fonctionnement et d'investissement.

L'ensemble des élus accepte d'attribuer cette indemnité.

3 – RYTHMES SCOLAIRES POUR LA RENTREE 2018/2019

Cette demande de changement (ou non) des rythmes scolaires est faite par la région, via l'AMF (Association des Maires de France) étant donné que c'est la région qui organise et gère les transports scolaires. La région connaîtra ainsi les communes qui retourneront à 4 jours ou qui resteront à 4,5 jours de classe. Cette demande est accompagnée d'une lettre de

l'inspectrice académique qui veut connaître l'avis des représentants d'élèves sur ce sujet. Lors d'une enquête, il en est sorti que 27 familles sur 35 sont favorables au retour des semaines à 4 jours. Cette question des rythmes scolaires sera évoquée et étudiée lors du conseil d'école extraordinaire qui aura lieu le 18 décembre 2017.

L'ensemble du conseil municipal est favorable au retour de la semaine à 4 jours, à l'unanimité.

4 – TARIFS COMMUNAUX – ANNEE 2018

Monsieur le Maire propose d'augmenter les prix de la salle de la Mairie à partir du 1^{er} mars (c'est-à-dire après les travaux de réfection).

Pour les habitants de Mervent : le prix de la location à la journée, passera de 70€ à 80€. La location pour le lendemain passera de 35€ à 40€.

Pour les habitants hors commune, le prix de la location pour la journée passera de 130€ à 140€ pour la journée ; et de 65€ à 70€ pour le lendemain.

La location pour un vin d'honneur restera à 60€.

Les prix de la location de la salle Jean-Louis Ripaud n'augmenteront pas pour 2018.

L'ensemble des élus acceptent cette nouvelle grille de prix.

Monsieur le Maire souligne que les concessions à perpétuelles au cimetière tendent à disparaître. Beaucoup de communes proposent des concessions cinquantennaires maximum ; si aucun membre de la famille du défunt ne se manifeste, la concession sera libérée.

Monsieur le Maire propose un vote pour l'abolition de la perpétuité.

L'abolition de la perpétuité est votée.

Monsieur le Maire propose de revoir les prix, fixés depuis 2000 (les concessions cinquantennaires passeront de 76,22€ à 80€ et les concessions trentennaires passeront de 45,73€ à 50€).

Quant aux prix des cavurnes, des cases du Colombarium et du Jardin du Souvenir, ils restent inchangés car fixés depuis 2012.

Le conseil municipal accepte de ne pas réviser les prix.

DEVIS

Monsieur le Maire expose le devis de SAS Coudronnière pour le changement des dalles de plafond de la salle des fêtes de la mairie. Pour 201,60 m², le montant s'élève à 1 913€ HT (soit 2 295€ TTC). La rénovation est encore à l'étude.

Le changement des dalles du plafond compromettrait l'éclairage. Monsieur le Maire propose donc de faire la demande de devis pour le changement d'éclairage.

5 – DELIBERATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

-CT Bois Energie propose d'acheter à la commune les peupliers à la Pourpadière pour un montant de 500€ ; il faudra abattre 25 à 30 pieds.

-La Directrice de l'école doit faire deux journées de stage dont une à la Communauté de Communes et une autre en Mairie de Mervent. Monsieur le Maire propose qu'elle assiste à une réunion de conseil, ou une réunion de budget. Le stage de Mme Logeais est prévu le 23 janvier en Mairie.

-Monsieur le Maire expose le soucis d'un financement d'une sonorisation pour un théâtre en mai 2016, par la Directrice. L'association devait prendre en charge cette somme mais ne veut pas. Le conseil municipal accepte de régler ce financement (110€).

-La numérotation des maisons a débuté comme signalé lors de la dernière réunion de conseil. Beaucoup de maisons ont reçu un numéro mais il reste encore quelques lots à numéroter. Affaire à poursuivre. Cette numérotation engendre l'achat des plaques par la commune qui le fera quand tous les numéros seront attribués.

-La dernière assemblée générale du Syndicat des Eaux de Mervent s'est maintenue ce vendredi 8 décembre. Le Syndicat s'appelle aujourd'hui Vendée Eau composé de 2 représentants qui auront le pouvoir de vote au niveau des assemblées générales de Vendée Eau ; et une autre personne de la commune (élue ou pas, mais qui a des connaissances dans ce domaine) qui assistera aux réunions d'informations et transmettra l'information. Monsieur le Maire a été sollicité pour être représentant du fait de l'emplacement du barrage. Sa réponse est encore à la réflexion.

Monsieur le Maire informe les élus qu'il reste 10 millions de mètres cubes d'eau en Vendée (soit 3 mois d'eau potable en stock) mais que selon Vendée Eau, il n'y a pas de crise étant donné que l'hiver (et les pluies) approche.

-Des chemins entre le Cul de Bray et Foussais Payré pour les cavaliers ont été ouverts par la commune de Foussais Payré. Mais les abords des rivières restent à nettoyer, et il est très délicat d'intervenir sur ces endroits. Le Syndicat Mixte prévoit des travaux pour 2018 ; pour cela, il doit étudier le cas avec la DDTM (le projet serait d'empierrer le fond de la rivière).

-Monsieur le Maire fait le point sur la préparation du bulletin municipal 2017. Le BAT sera à valider pour le 20 décembre avec une livraison pour le 29 décembre. Monsieur le Maire expose le devis pour l'impression des bulletins : 2 990€ HT pour l'impression des 620 exemplaires.

-Monsieur le Maire a été contacté par TDF pour la mise en place d'une antenne. Free est le seul opérateur qui accepte le projet.

-Monsieur le Maire expose la demande d'un riverain du Sablon. Il aurait contacté le Sycodem pour décaler le lieu de ramassage des ordures ménagères (qui, selon ce riverain, serait trop près de sa propriété).

-Monsieur le Maire fait remarquer que les décorations de Noël sont installées.

-La Sycodem prenait en charge le dégrillage de la station d'épuration de la Vallée; mais depuis peu, la société ne veut plus s'en occuper et ce sera la Saur de ramasser ces

déchets et de déposer ces conteneurs à la station d'épuration, à Longèves. Ce changement va entraîner un coût, qui au jour d'aujourd'hui, reste à déterminer.

-La sonorisation de la salle Jean-Louis Ripaud serait à changer. Deux sociétés ont été contactées pour des devis : Fillonneau et MDS.

-En ce qui concerne le chauffage de la salle Jean-Louis Ripaud, Monsieur le Maire attend toujours le retour de la société Dufour.

-Monsieur le Maire se pose la question de la numérotation des logements seniors : faut-il rebaptiser le chemin de la Pissotterie ? Ou partir des numéros existants (à savoir 3 et 4) ?

-Monsieur Lardy expose le projet d'une manifestation canine (cross-canin) qui aura lieu les 15 et 16 septembre 2018, à Mervent. Mr Sabouraud, quant à lui, expose une animation avec une concentration de 100 Harley qui feront une halte à Mervent, le 30 Mars 2018.

-A retenir : Arbre de Noël de l'école : Vendredi 15 Décembre 2017, à 19h.
Vœux du Maire : Samedi 13 Janvier 2018, à 17h.

La séance est levée à 23h20

Prochaine réunion de conseil : Vendredi 19 janvier 2018